

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT DIVINE CAR »

Siège BINGERVILLE YAHOUIN CITE DREAM  
RESIDENCE LES ARECAS 1 DERRIERE L'EMPT, Lot 84, Ilot  
12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT DIVINE  
CAR »

Objet : LOCATION ET GESTION DE VEHICULE, TRANSPORT  
PERSONNEL ET TOURISTIQUE AVEC CHAUFFEUR;  
LE COMMERCE DE TOUS PRODUITS, MATERIELS  
ROULANTS, ACHAT ET VENTE DE VEHICULE;  
CONSULTANCE EN MANAGEMENT DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE DU SECTEUR DU TRANSPORT  
ROUTIER, FORMATION ET RECHERCHE; ET GENERALEMENT  
TOUTES OPERATIONS FINANCIERE, COMMERCIALES,  
INDUSTRIELLES, MOBILIERE, IMMOBILIERE AUX AUTRES  
QUI POURRONT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU  
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU SUSCEPTIBLE D'EN  
FAVORISER LA REALISATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :  
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles  
et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de  
tous établissements financiers avec possibilité de donner  
en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en  
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de  
participation dans toute société existante ou devant être  
créée. Et généralement toutes opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE YAHOUIN CITE DREAM  
RESIDENCE LES ARECAS 1 DERRIERE L'EMPT, Lot 84, Ilot  
12

Dirigeant(s) M LOKA BOLY MISCHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02954 du 18/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36462/GTCA/RC/2024 du 18/06/2024

